

Editorial

Après l'ambiance festive de cet été, qui a honoré comme il se doit les sacres d'un soleil sec et caniculaire, Céreste se prépare, toute cape dehors, aux premiers jours d'automne, tandis que les enfants s'appêtent à une nouvelle rentrée scolaire.

La gazette, qui désormais paraîtra en début de mois, présente dans ce numéro de septembre un dossier sur le fonctionnement de notre école communale. La municipalité, attentive à la réussite scolaire des jeunes cérestains, consacre une part importante de son budget pour améliorer et moderniser l'école, comme en témoigne les derniers investissements informatiques des classes.

" Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne " résumait Victor Hugo il y a cent cinquante ans. Cette phrase, toujours d'actualité est une priorité pour l'équipe communale qui s'efforce d'accompagner le mieux possible nos enfants dans cette période d'initiation.

A tous, je souhaite une rentrée pleine de satisfactions et d'enrichissements, d'efforts et de récompenses avec la volonté de progresser et d'acquérir suffisamment de capacités pour permettre à chacun de bénéficier du savoir et de la liberté qui lui sont dus.

Gérard Baumel, maire de Céreste.

Compte rendu du conseil municipal du 10 août 2006

L'intégralité du document est disponible en mairie

- ~ La commune qui a acheté en juin dernier le commerce du bar le Provence, géré par Mr Ferrando, a établi un nouveau bail dont le montant du loyer est fixé à 1 632 €. La partie habitable devrait prochainement être rénovée.
- ~ Le loyer de l'appartement mis à la disposition de la gendarmerie est révisé à 482 €.
- ~ L'indemnité versée aux instituteurs, à défaut d'un logement de fonction, est fixée à 427 €.
- ~ Une participation de 1 389 € sera demandée aux propriétaires d'immeubles, édifiés postérieurement à la mise en service de l'égout, bénéficiant d'autorisation de construire dans les conditions réglementaires.
- ~ Les travaux de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie qui devait commencer en juillet, ont été retardés en raison du renoncement de l'entreprise Renobat. Un appel d'offre de remplacement pour le lot n°1 va donc être lancé prochainement.
- ~ Le cabinet Tramoy, chargé d'établir un projet pour subvenir aux besoins en eau potable des habitants situés à l'ouest de Céreste qui ne sont toujours pas raccordés au réseau d'eau communal, vient de rendre son dossier. La solution la plus pérenne serait l'interconnexion avec le village de St Martin de Castillon, adhérente au SIVOM du Calavon. Le coût de cette opération se porte à environs un million d'euros. Des demandes de subventions seront donc déposées auprès des différents partenaires.
- ~ Le bureau d'étude Ostraka de Robion a été retenu pour la conception de l'aménagement urbain du lieu dit des Aires.
- ~ Les travaux d'aménagement de la traversée du village commenceront ce mois ci. La communauté de commune de haute Provence qui assure en partie le financement du projet a cependant besoin d'un fonds de concours apporté par la municipalité de Céreste, les aides publiques tardant à être accordées. Un montant de 950 000 € a donc été voté par le conseil municipal. Il sera fini de rembourser en mars 2008.
- ~ Pour des raisons de sécurité et de confort, au cas où les effectifs de rentrée concernant la cantine scolaire seraient en hausse, les conditions d'inscriptions pourraient être modifiées. Les priorités retenues seraient donc l'éloignement domicile-école et l'indisponibilité des parents due au temps de travail. Certaines demandes pourront cependant être examinées en liaison avec les enseignants.
- ~ Maître Mimran Valensi a été désigné en tant qu'avocat plaissant et maître Brunet comme avocat postulant pour défendre la commune de Céreste dans une affaire qui l'oppose à Mr Karakachian depuis 1996.
- ~ Dans le cadre de la politique contre l'insécurité routière, la préfecture, a décidé d'implanter un radar automatisé sur la commune en direction de Forcalquier.

Rédaction/Conception : Cristel Béguin-Bérard - Directeur de la publication : Gérard Baumel
Photographies : Cristel Béguin-Bérard, Gérard Baumel - Dépôt légal à parution de 800 exemplaires
Imprimerie : Mollet à Manosque

Soucieuse de la protection de l'environnement, la municipalité s'engage à utiliser un support papier recyclable et biodégradable selon les normes européennes pour imprimer son journal municipal.

Ne pas jeter sur la voie publique



Rentrée scolaire 2006

A Céreste, selon les sources de l'année 2005-2006, le coût total financé par la commune est de 1 600 € par enfant divisé de manière suivante (*détail des dépenses disponible en mairie*) :

Le rôle de l'État

Il a la charge de la rémunération du personnel enseignant. Toutefois, l'Éducation nationale, alloue des crédits, gérés par l'inspection académique au titre de subventions volontaires, pour des actions pédagogiques, éducatives et culturelles.

Le rôle de la commune

Elle a la charge des écoles publiques. Elle est propriétaire des locaux et en assure l'entretien, l'équipement et le fonctionnement. La gestion de l'école est assurée par le budget communal qui fournit les moyens matériels. Les crédits sont entièrement gérés au niveau de la commune : le maire est l'ordonnateur des dépenses, le comptable est le receveur municipal. Les personnels de service, chargés de l'entretien des locaux et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont également des personnels municipaux.

Le rôle des parents

Ils peuvent participer au financement d'activités facultatives organisées par l'école, telles les sorties scolaires ou activités éventuelles et la cantine.

Le rôle de la coopérative scolaire

Bien qu'elle soit facultative, la plupart des écoles en est pourvue. Son budget est alimenté par des cotisations de parents d'élèves, des dons, des subventions... La majorité des coopératives est affiliée à l'Office Central de Coopération à l'École (OCCE) et a pour mission éducative d'apprendre aux élèves à élaborer et réaliser un projet commun.

Transports scolaires

Participent au budget transport : le Conseil Général et les communes de Céreste, Ste Croix à Lauze et St Martin de Castillon.

Trois cars de la compagnie SOMA-TRAV sont sollicités pour transporter une centaine d'élèves vers les établissements d'Apt, de Manosque et l'école primaire de Céreste.

Coût par enfant : 135 € soit 13 695 € pour la commune de Céreste.

Dépenses de l'école

Le budget est géré en commun entre la municipalité et les enseignants. Il comprend les fournitures scolaires, celles de la bibliothèque, le sport, les sorties et le spectacle de Noël, le soutien scolaire...

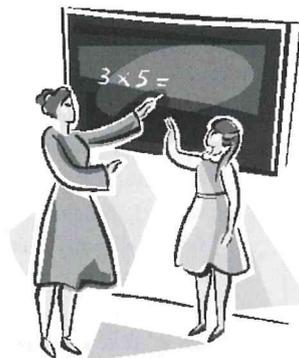
Coût par enfant : 108 € soit 9 997 € pour la commune (92 enfants).

Exceptionnellement, une enveloppe de 1 500 € sera accordée en 2007 par l'inspection académique pour l'achat de logiciels.

Dépenses liées à l'entretien et la cantine

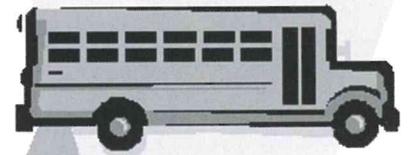
Le budget est géré par la commune et comprend les charges du personnel, du chauffage, de l'électricité et de l'eau, du matériel informatique, du mobilier et des repas fournis par la société Alpha Repas Service de Mane. L'année dernière, 8 900 repas ont été servis.

Coût par enfant : 1 357 € soit 124 850 € pour la commune.



Samedis libérés :

23 septembre 2006
7 octobre 2006
2 et 23 décembre 2006
27 janvier 2007
24 février 2007
7 avril 2007
19 et 26 mai 2007
23 juin 2007



Transports Scolaires

Ils seront opérationnels à partir du 4 septembre. Les horaires de chaque départ sont consultables en mairie avec cependant des risques de modifications en fonction des travaux de la N100 sur Céreste.

Les cartes d'abonnement seront distribuées à la rentrée par les chauffeurs de car.

Le Conseil Général des Alpes de haute Provence est l'organisateur des transports scolaires interurbain et à ce titre, s'engage à faire respecter le bon fonctionnement du règlement.

Rappel du règlement disponible en mairie :

- ~ L'heure de départ doit impérativement être respectée.
- ~ La carte des transports doit également être présentée au chauffeur à défaut d'exclusion (seule la détention de ce titre est reconnu par les assurances en cas d'accident).
- ~ Pendant le trajet, la ceinture de sécurité doit être attachée sous peine d'amende de 135 € et d'exclusion temporaire.
- ~ Interdiction de rester debout ou de quitter sa place pendant le trajet.
- ~ Interdiction de fumer et de chahuter.
- ~ Tout acte de vandalisme sera réprimandé. La responsabilité incombant aux parents.
- ~ En cas d'indiscipline, le conducteur a l'obligation de signaler les faits au responsable de transport qui prendra immédiatement une sanction et prévendra le chef de l'établissement scolaire.
- ~ Les sanctions quant à elles seront envoyées par lettre recommandée aux parents. Elles peuvent exclure temporairement ou définitivement l'élève selon la gravité des faits.

L'effectif des élèves de l'école municipale de Céreste est d'environ quatre vingt quinze élèves. Un chiffre relativement stable depuis dix ans mais qui devrait augmenter si l'on s'en réfère aux dernières déclarations de naissance. L'établissement se compose d'une classe de maternelle et de trois primaires, comptant chacune de vingt et un à vingt six enfants.

Pour s'occuper de tout ce petit monde, l'école mobilise une dizaine de personnes qualifiées dont quatre instituteurs (un cinquième sera nommé pour une journée par semaine afin d'alléger les fonctions de l'un d'eux, également directeur). Un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) chargé d'aider une institutrice et un autre affecté à temps partiel dans la classe des cours primaires. Une cantinière et une animatrice font aussi partie de l'équipe scolaire.



Christophe CHAPUIS

Instituteur depuis six ans à Céreste, il assume en plus des classes de CE1 et CE2, la direction de l'école depuis trois ans.

" Financièrement, le budget accordé pour les fournitures est un peu juste car cela nous oblige à compléter par des photocopies l'achat de certains livres, ce qui n'est pas vraiment légal mais rares sont les établissements qui le sont. A Céreste, cela

demanderait de tripler le budget ! Cette année, je souhaite faire une mise au point avec les parents d'élèves car nous sommes à une période critique de l'enseignement et les instituteurs n'ont ni le temps ni la fonction d'assumer l'entière éducation des enfants. Chacun a un rôle pour parfaire à cette éducation et il serait préférable que chacun le tienne avant que certains dérapages n'interviennent. "

Sandrine BÉTEILLE

Institutrice depuis six ans à Céreste, elle s'occupe des classes de CM1 et CM2.

" J'ai l'année dernière beaucoup travaillé sur le thème de l'eau, notamment avec le voyage en péniche, et je souhaite approfondir le sujet cette année encore. "



Sylvie RUIZ

Institutrice à Céreste depuis 1993, elle initie les classes de CP et de grande section maternelle.

" Le projet cirque, mis en place l'année dernière, a plutôt bien fonctionné et je pense cette année continuer à développer ce travail en collaboration avec les classes de maternelle. "



Danielle JULIEN

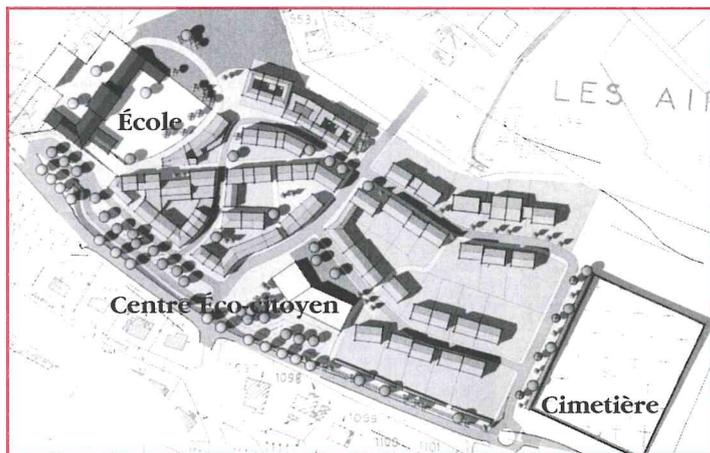
Institutrice à Céreste depuis quinze ans, elle est chargée des classes de maternelles.

" C'est une période délicate à gérer mais tellement gratifiante quand en fin d'année les enfants acquièrent une certaine autonomie et un réel épanouissement. "



Aménagement urbain du quartier des Aires

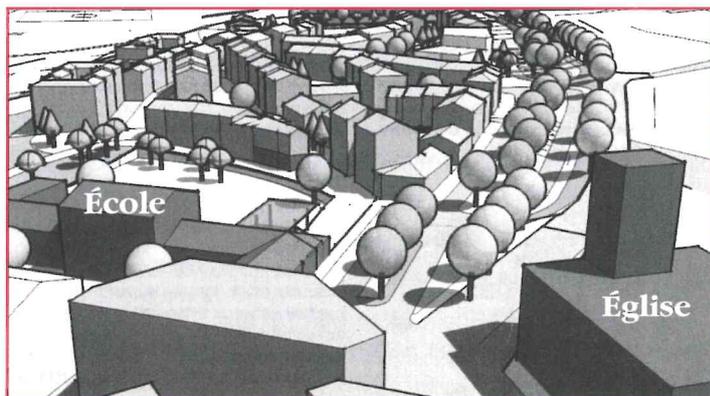
La commune de Céreste, qui envisage d'exploiter le terrain classé en zone NA (4hectares), entre le cimetière et l'école, a retenu parmi trois bureaux d'études, le projet de l'atelier Ostraka (Robion).



Ce dossier (disponible en mairie) présente l'aménagement urbain du terrain des Aires, jadis utilisé comme lieu de battage, d'où l'origine actuelle de son nom. Il programme de restructurer le groupe scolaire, notamment en agrandissant l'école et en construisant une nouvelle cantine. L'entrée principale de l'établissement serait alors basculée côté sud. Un espace vert est prévu aux abords de la gendarmerie ainsi qu'une salle polyvalente qui présenterait pour l'école, l'avantage de pratiquer plus aisément des activités sportives.

Un centre de loisirs Éco-citoyen est envisagé. L'objectif étant de créer un espace de vie collective et d'expérimentation de l'écocitoyenneté ouvert sur l'extérieur. Ce centre est prévu pour fonctionner en autonomie complète selon des principes écologiques et pour pratiquer certaines activités spécifiques à l'environnement (ferme, jardin potager, espace jeux, parcours santé...).

Une large zone d'habitations disponible à la vente et à la location prévoit d'être accessible à tous ainsi que des commerces et des locaux d'activité professionnelle. Une voie d'accès pour l'agrandissement du cimetière a également été imaginée ainsi qu'un carrefour routier à l'entrée du village depuis la route de Vitrolles.



Toute la conception de ce projet est pensée de manière à utiliser le maximum d'énergies renouvelables.

Renseignements municipaux :

Mairie : 04 92 79 00 15 ou mairie-cereste2@wanadoo.fr
 Médiathèque : 04 92 79 06 95 ou mediatheque@cereste.fr
 Office de Tourisme : 04 92 79 09 84 ou cereste@wanadoo.fr
 Site web : www.cereste.fr

Informations

Médiathèque

Une réunion d'information aura lieu le 7 septembre à 16h45 à la médiathèque autour du programme périscolaire de l'association Lire et faire lire, axée sur le plaisir de la lecture et la rencontre entre générations.

~ La médiathèque envisage en novembre de célébrer l'année de l'Arménie à travers les photographies de voyage de Michèle Susini. Afin de compléter et de valoriser cette prochaine exposition, elle recherche des documents et témoignages sur le sujet.
Renseignements à la médiathèque.

Bourse scolaire

Des dossiers de demandes de bourses départementales pour études (collège et niveau supérieur inclus) sont disponibles en mairie et doivent être retournés au Conseil Général avant le 15 décembre 2006.

Inscription électorale

L'inscription sur les listes électorales est à faire en mairie avant le 31 décembre avec une pièce d'identité, l'ancienne carte d'électeur et un justificatif de domicile.

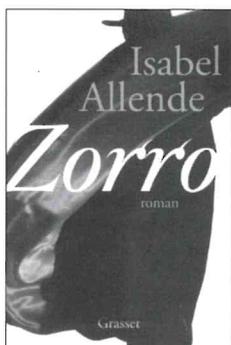
Chasse

Ouverture de la chasse à partir du 10 septembre.

Littérature

Désormais chaque mois, en collaboration avec la médiathèque, une rubrique littéraire vous fera découvrir deux livres. À lire ou à relire sans modération.

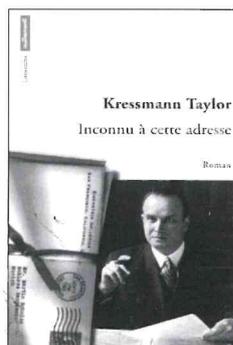
Zorro d'Isabel Allende
Roman



Qui est Diego de la Vega, alias Zorro, le célèbre justicier masqué ? Né en Californie à la fin du XVIII^e siècle, Diego est le fils d'un propriétaire terrien espagnol et d'une indienne. Après une enfance riche d'enseignement, il embarque à quinze ans pour Barcelonne. Là, il est repéré par un maître d'armes qui contribue à parfaire son éducation et l'accueille dans une société secrète combattant toutes formes d'asservissements. Ce sera le début de grandes aventures, aux côtés du fidèle Bernardo.
Ce passionnant récit est mené à un rythme effréné. Son auteur, de nationalité chilienne, journaliste et écrivain, a notamment publié *La maison aux esprits* et *Portrait Sépia*.

Inconnu à cette adresse

De Kressmann Taylor
Nouvelle



1932. L'Allemand Martin Schulse et le Juif Max Eisenstein sont tous deux marchands de tableaux en Californie et unis par des liens fraternels. Martin retourne dans son pays, peu avant la guerre. Une correspondance émouvante continuera alors à faire le lien entre eux.

Écrit par une américaine en 1938, ce petit chef d'œuvre est à l'époque vivement salué par la critique. Ce récit est comme un instantané, une image prise sur le vif de l'histoire décrivant sans complaisance ni didactisme forcené, une tragédie intime et collective, celle de l'Allemagne nazie.

Balade

Désormais chaque mois, en collaboration avec l'office de tourisme, une balade vous permettra de partir à la découverte de la région. Carluc, site d'histoire et de légende sera le point de départ de cette nouvelle rubrique.

Renseignements complémentaires et visites guidées du site chaque semaine à l'office de tourisme. Tarif 3 €.

Le Prieuré de Carluc

Durée : 2h Distance : 8 km Dénivelé : 30m

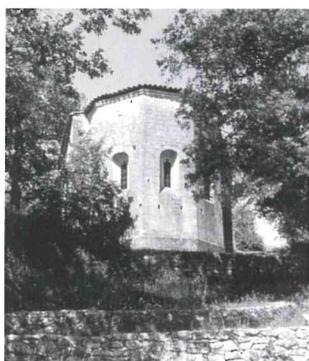
Depuis le village, suivre la direction de Forcalquier, passer la chapelle des pénitents et bifurquer à l'avenue Guy Borty. La route passe un pont roman. Suivre tout droit la direction du GR4 qui mène à Carluc. Là, en bordure d'un vaste champs, une église prieurale règne depuis le XII^e siècle.

De cet ancien monastère bâtit à flan de rocher qui comportait autrefois trois églises et une petite agglomération au-dessus, subsiste l'église Notre Dame, partiellement conservée, les vestiges d'une galerie rupestre où sont creusés dans le roc des tombes anthropomorphes et quelques traces des deux autres églises.

Le retour s'effectue par le petit Carluc et la piste cyclable.

Etymologie

Le mot Carluc est composé de deux racines. L'une *Kar* désigne le rocher, l'autre, *locus* indiquait au moyen-âge une petite communauté religieuse et rurale.



Marmite

Truite à la crème d'ortie et aux amandes

Ingrédients pour 4 personnes : 4 truites, 600g d'orties, 200g de margarine, 100g d'amande en poudre, farine, épice.

Laver les orties à l'eau glacée. Faire bouillir une casserole d'eau salée et cuire les orties 3 minutes avant de les replonger dans l'eau froide afin d'en conserver la couleur. Égoutter et mixer. Faire revenir cette purée avec la margarine et la poudre d'amande. Épicer avec de la muscade, coriandre, sel et poivre.

Fariner et saler les truites avant de les cuire à la poêle 5 minutes de chaque côté. Disposer les sur la crème d'ortie et servir très chaud.

Piquante, l'ortie est cependant peu farouche. Appréciant la compagnie des hommes, elle colonise les abords des fermes, des champs et prolifère le long des fossés car curieusement, elle a besoin des nitrates de l'urine pour prospérer... En échange, l'homme exploite ses vertus médicinales de plante dépurative et antirhumatismale depuis des millénaires.

Rétrospective estivale 2006



Coupe du monde de Football 2006

Retransmise dans la cours de l'école, l'évènement n'a pas manqué de regrouper les espoirs.

Cet été, Céreste s'est mis en fête pour le plus grand plaisir de tous. De la musique classique sur le site de Carluc, aux divertissements plus populaires, organisés par le comité d'animation du village, en passant par les danses d'ici et d'ailleurs, les expositions des Journées de l'Art, les sorties guidées de l'office du tourisme et les projections cinématographiques en plein air, sans oublier les accompagnements du centre de loisirs pour les plus jeunes... Bref, il y en a eu pour tous les goûts.



Pique-nique de la République (14 juillet)

Une fête des plus conviviale qui a permis aux cérestains de se rassembler autour d'un repas commun avant l'incontournable bal populaire. De passage dans la région, Wulfran Despicht, vice président du Conseil Régional du Pas de Calais, a eu l'occasion de participer et d'apprécier cette belle initiative de citoyenneté.



Soirée de clôture

Journées de l'Art (2 au 6 août)

La 6ème édition des Journées de l'Art, organisée par l'office de tourisme a une fois de plus connu un grand succès. Cours et jardins intérieurs, transformés en galerie le temps de la manifestation, ont guidés le passant à travers les venelles cérestaines et révélé de véritables trésors.



Exposition réussie pour Mireille Nérondi



Festival International du Luberon (13 et 15 août)

Malgré un temps maussade, les rues du village n'ont pas manqué d'être animées. Danseurs congolais, danseuses irlandaises, costumes colorés du Pérou et rondes enjouées des pays de l'est... Autant d'invitations pour rentrer dans la danse.



Agenda

Jusqu'au 10 septembre à l'office de tourisme :

Exposition d'aquarelles de Michèle Mandalos.

Jusqu'au 30 septembre à la médiathèque :

Exposition des œuvres de Virginie Perain.

Samedi 16 septembre 20h30 à la salle des fêtes :

Récital souvenir des plus belles chansons françaises des années 60 à nos jours. Entrée 6 €.

Judi 21 septembre : Sortie découverte à Limans organisée par l'office de tourisme. Visite du village

et d'un atelier de verre soufflé. Départ de Céreste à 13h. Durée 3h. Participation 8€50 (7€ adhérent). Inscription à l'office de tourisme.

Mercredi 27 septembre 21h à l'église :

Chorale Jitro de la République Tchèque. Fondée en 1973, Jitro, c'est depuis 2 500 chanteurs, 2 000 concerts de par le monde et 21 récompenses internationales. C'est aussi 16 disques enregistrés dans un répertoire qui s'étend des chansons populaires aux chants classiques, variant avec des polyphonies et des compositions personnelles. Après New York, Barcelone, Paris, Tokyo... L'ensemble de Jitro enchante Céreste.

Du 6 au 8 octobre 2006 :

L'office de tourisme organise un week-end mycologique et randonnée dans le Mercantour en pension complète dans un gîte avec guides. Tarif 130 € (125 € adhérent). Inscription avant le 15 septembre à l'office de tourisme.

Cinéma

Samedi 30 septembre 20h45 à la salle des fêtes :

Le vent se lève (V.O). Film dramatique irlandais de Ken Loach avec Cillian Murphy, Padraic Delaney...

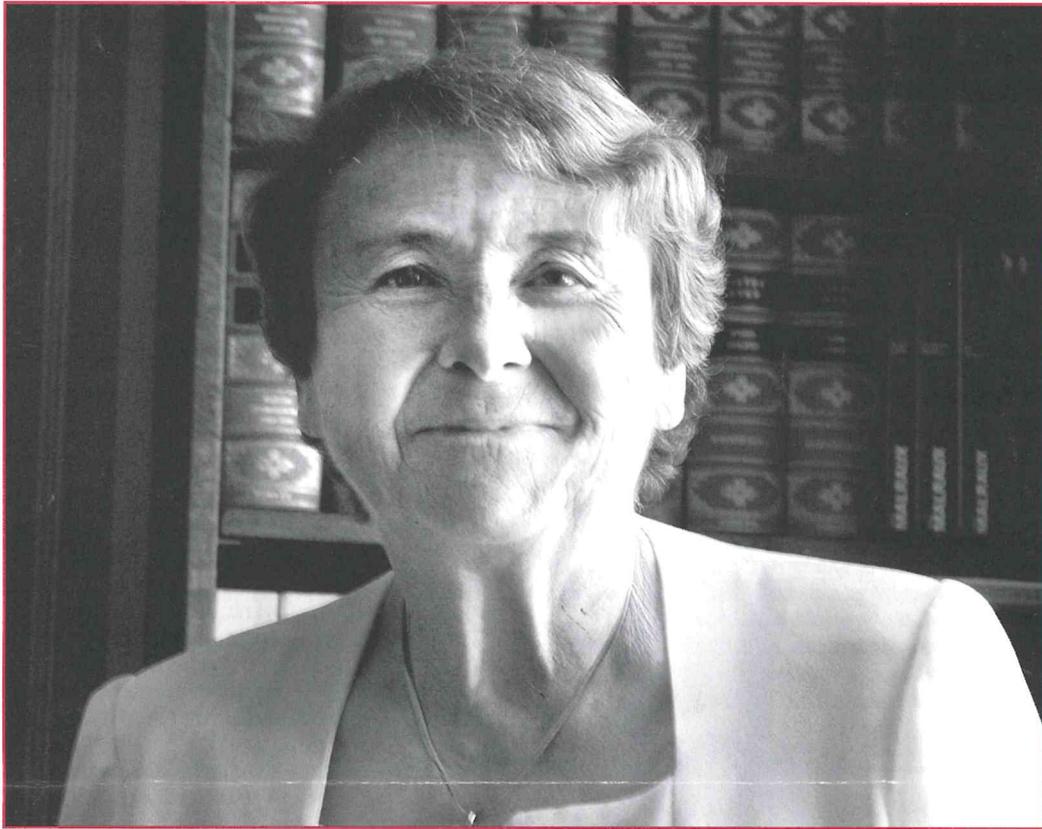
Palme d'or à Cannes

Tarif 5 € - Tarif réduit 4 €

Marie Thérèse ABBÈS, un héritage cérestain.

Tout a commencé dans la maison de village du boulevard Jean Jaurès où Marie Thérèse ABBÈS est née. Avant elle, quatre générations de cérestains.

" *M*on aïeul, Marius Eyries, forgeron et trop à l'étroit dans sa forge rue de la Bourgade, a profité de la création du boulevard pour acheter un terrain et construire cette maison où en bas était la nouvelle forge. Vingt ans après, lorsque sa fille s'est mariée, Marius a surélevé la bâtisse d'un étage pour l'aménagement du jeune couple. " C'était en 1870, la première maison de ce côté ci du



" *Mais comme les saumons sauvages, nous sommes revenus aux sources, même si jusque là, nous n'avons jamais cessé de venir à Céreste et si nous continuons à nous rendre à Nice. Quarante ans de vie ailleurs, ça ne s'oublie pas comme ça et puis, les enfants sont restés là bas, les amis aussi. " Car s'il est une valeur essentielle aux yeux de*

boulevard. Lorsqu'on écoute Marie Thérèse ABBÈS conter l'histoire de sa famille, on pénètre aussitôt dans une autre dimension, un monde intemporel. L'œil s'anime, le regard est inspiré, les rides se lissent, elle a soudain le même air de famille que cette grand-mère dont le portrait trône au mur du salon et il semble alors que sa voix n'a plus d'âge. Elle vous raconte si bien cette époque lointaine, qu'elle paraît l'avoir vécue. Et puis, comme pour vous sortir du passé, elle s'interrompt et parle du Mercantour qu'elle a arpenté de long en large avec Aimé, son époux, et de sa passion pour la phytothérapie.

" *Il y a quelques années, j'ai voulu apprendre cette science des plantes mais les formations ne se pratiquant qu'en Allemagne ou en Suisse, je n'ai pas voulu partir si loin. J'ai donc effectué de ci de là quelques stages mais je regrette un peu de ne pas en savoir davantage car je suis convaincue de l'efficacité préventive des plantes surtout depuis un voyage en Chine où là bas, la phytothérapie est la base même de la médecine. "*

Mais sa véritable passion, c'est le chant auquel elle s'adonne depuis l'enfance. " *J'ai toujours chanté, avec mes parents, ma soeur, mes enfants mes amies et tant que je n'aurai pas de trémolos dans la voix, je continuerai à faire partie d'une chorale. Enfant, je me souviens du marchand du musique qui passait deux fois l'an sur la place, en face de chez nous. Il vendait les partitions des chansons nouvelles et comme la plupart des gens ne savaient pas lire la musique, il leur apprenait les airs qu'ils achetaient. C'était juste après guerre, la fin d'une époque.*" Marie Thérèse passe d'une période à l'autre avec l'aisance de ceux qui voyagent. Une valise ici, une ailleurs, la famille ABBÈS passe ainsi de Nice à Céreste depuis plus de quarante ans. Institutrice, Marie Thérèse enseigne dans le Vaucluse pendant quatre ans avant de suivre son époux sur la côte d'azur, où il est muté après avoir réussi un concours des Télécom. Ils y passeront quarante deux ans et y élèveront leurs deux enfants. Marie Thérèse ABBÈS sera donc la première génération à quitter le village.

Marie Thérèse, c'est bien celle des autres. Ce goût et cette curiosité des gens l'ont toujours rendue disponible, parfois même un peu trop. " *Mon métier, même s'il m'a comblée, m'a pris énormément de temps puisque j'avais en plus à m'occuper de la direction de l'école. J'ai essayé de faire au mieux avec les enseignants, les élèves mais aussi avec les parents au détriment d'instantanés passés avec ma famille. Aujourd'hui, quand dans les rues de Nice, un ancien élève m'aborde, je me dis que tous ces moments n'étaient pas vains et j'en suis heureuse. "* Désormais à la retraite, Marie Thérèse fouille le passé à la recherche de ses ancêtres. Une enquête généalogique de longue haleine lui a permis de remonter sur ses origines jusqu'en 1585, soit une vingtaine de générations qui toutes vécurent autour de Céreste. Riche d'autant de souvenirs, Marie Thérèse est une des dignes héritières de l'histoire cérestaine et partager avec elle ces petits fragments de mémoire qu'elle se plaît à conter, sont de précieux instants.